



LABORATOIRE DE REACTION AU FEU (LRF)

CLASSEMENT DE LA REACTION AU FEU CONFORMEMENT A L'EN 13501-1:2007+A1:2009

RAPPORT DE CLASSIFICATION N°: LRF, 0 4 , 16 - RCL

Affaire N°: 645 / 16

Demandeur Société industrielle de blocs (SOIB) SA

Adresse: Pépinière des entreprises de Menzel Abderrahmane-Rue Bach Hamba 7000-
BIZERTE-

Tél: 72 425 502

fax: 72 425 502

Email info@soib.com.tn

Fabricant Société industrielle de blocs (SOIB) SA

Adresse Usine Zone Industrielle Ghezala 7034 Mateur-Bizerte

Tél usine 72 425 502

Fax usine 72 425 502

Personne Vis-à-vis MR Ramzi JAZY

Tél/GSM ou mail commercial@soib.com.tn

Nom commercial du produit

BLOC SOIB



Ce rapport atteste les caractéristiques des échantillons soumis aux essais, mais ne préjuge pas les caractéristiques des produits similaires, il ne constitue pas un certificat de qualification.

La publication de ce rapport ainsi que son utilisation pour la publicité sont possibles uniquement en intégralité.

Ce rapport comprend

5

Pages

1/5

1/ Introduction:

Le présent rapport définit le classement attribué au produit conformément à la norme EN 13501-1:2007+A1:2009

BLOC SOIB

2/ Détail du produit classé :

2.1 Généralités:

Le produit **BLOC SOIB** est défini comme étant des Blocs à base de terre naturelle

2.2 Description du produit

Date de réception des Objets	07/05/2016
Code interne produit	645 . 16 - P1
* Nom commercial du produit	BLOC SOIB
* Utilisation finale du produit	différents usages de construction: Murs porteurs , cloisons et autres
* Produit	<u>homogène</u>
* Epaisseur globale(mm)	NA
* Masse volumique(Kg/m ³)	2300 Kg/m ³
* Masse surfacique produit	NA Kg/m ²

* information fournie par le demandeur

3/ Rapports et résultats en appui du présent classement

3.1/ Rapports :

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	Référence du rapport d'essai	Méthodes d'essais	Normes en vigueur
CTMCCV	Société industrielle de blocs (SOIB) SA	LRF, 0 4 , 16	Essai de détermination du pouvoir calorifique supérieur PCS	EN ISO 1716
			Essai d'Incombustibilité (INC)	EN ISO 1182

3.2/ Résultats :

			Résultat	
Méthode d'essai	Nombre d'épreuves retenues	Paramètre	Paramètre continu (moyenne)	paramètre conformité
Essai de détermination du pouvoir calorifique supérieur PCS EN ISO 1716	03	PCS corrigé en MJ/kg	0,8120	-
Essai d'Incombustibilité (INC) EN ISO 1182	05	Perte de masse Δm (%)	12,078	-
		ΔT (Tmax-Tf) (°C)	12,75	-
		Temps de la flamme tf(s)	0	-

4/ Classement et domaine d'application:

4.1/ Référence de Classement :

Le présent classement a été effectué conformément à l'EN 13501-1:2007+A1:2009

4.2/ Classement :

Le produit **BLOC SOIB** a été classé en fonction de
son comportement au feu : **A1**

Le classement supplémentaire en relation avec la production de fumée est :

N.A

Le classement supplémentaire en relation avec les gouttelettes/particules enflammées est :

N.A

Classement de réaction au feu:	A1
---------------------------------------	-----------

4.3/ Domaine d'application :

Le présent classement est valable pour le produit **BLOC SOIB**
ayant une masse volumique de : **2300** kg/m³ environ ;
fourni par le demandeur sous forme de: Blocs à base de terre naturelle
utilisés dans: différents usages de construction: Murs porteurs , cloisons et autres

5/ Limitations :

5.1/ Restriction sur la durée de validité du rapport de classement:

Néant

5.2/ Avertissement:

Le présent document ne représente pas une approbation ou une certification type produit

Le Resp. du laboratoire de réaction au feu
Mohamed BEN AICHA





Tunis, Le **30/5/16**

Le Directeur Central Technique
Rafik ZAIANE



NB : "Les résultats d'essais ne concernent que le comportement des éprouvettes d'un produit dans les conditions particulières de l'essai ; ils ne sont pas destinés à être le seul critère d'évaluation du danger d'incendie présenté par le produit utilisé".

Classes de performances de réaction au feu pour les produits de construction,
hormis les revêtements de sol et les produits d'isolation thermique pour conduites linéaires

Classe	Méthode(s) d'essai	Critères de classement	Classement supplémentaire
A1	EN ISO 1182a) ET	$\Delta T \leq 30$ °C ; et $\Delta m \leq 50$ % ; et $t_f = 0$ (c.-à-d., pas de flamme persistante)	-
	EN ISO 1716	PCS $\leq 2,0$ MJ/kg a) et PCS $\leq 2,0$ MJ/kg b) c) et PCS $\leq 1,4$ MJ/m ² d) et PCS $\leq 2,0$ MJ/kg e)	-
A2	EN ISO 1182a) OU	$\Delta T \leq 50$ °C ; et $\Delta m \leq 50$ % ; et $t_f \leq 20$ s	-
	EN ISO 1716	ET PCS $\leq 3,0$ MJ/kg a) et PCS $\leq 4,0$ MJ/m ² b) et PCS $\leq 4,0$ MJ/m ² d) et PCS $\leq 3,0$ MJ/kg e)	-
	EN 13823	FIGRA ≤ 120 W/s et LFS < côté de l'éprouvette et THR600s $\leq 7,5$ MJ	Production de fumée f) et Gouttelettes/particules enflammées g)
B	EN 13823	ET FIGRA ≤ 120 W/s et LFS < côté de l'éprouvette et THR600s $\leq 7,5$ MJ	Production de fumée f) et Gouttelettes/particules enflammées g)
	EN ISO 11925-2 i) : Exposition = 30 s	Fs ≤ 150 mm en 60 s	
C	EN 13823	ET FIGRA ≤ 250 W/s et LFS < côté de l'éprouvette et THR600s ≤ 15 MJ	Production de fumée f) et Gouttelettes/particules enflammées g)
	EN ISO 11925-2 i) : Exposition = 30 s	Fs ≤ 150 mm en 60 s	
D	EN 13823	ET FIGRA ≤ 750 W/s	Production de fumée f) et Gouttelettes/particules enflammées g)
	EN ISO 11925-2 i) : Exposition = 30 s	Fs ≤ 150 mm en 60 s	
E	EN ISO 11925-2 i) : Exposition = 15 s	Fs ≤ 150 mm en 20 s	Gouttelettes/particules enflammées h)
F	Aucune performance déterminée		

a) Pour les produits homogènes et les composants substantiels de produits non homogènes.
b) Pour tout composant non substantiel extérieur de produits non homogènes.
c) Sinon, tout composant non substantiel ayant un PCS $\leq 2,0$ MJ/m², à condition que le produit satisfasse les critères suivants de l'EN 13823 : FIGRA ≤ 20 W/s, et LFS <côté de l'éprouvette, et THR600s $\leq 4,0$ MJ, et s1, et d0.
d) Pour tout composant non substantiel intérieur de produits non homogènes.
e) Pour le produit dans son intégralité.
f) Lors de la dernière phase de développement du mode opératoire d'essai, des modifications du système de mesure de la fumée ont été introduites dont les effets doivent faire l'objet d'une enquête ultérieure. Cela peut donner lieu à une modification des valeurs limites et/ou des paramètres pour l'évaluation de la production de fumée.
s1 = SMOGRA ≤ 30 m²/s² et TSP
600s ≤ 50 m² ; s2 = SMOGRA ≤ 180 m²/s² et TSP600s ≤ 200 m² ; s3 = ni s1 ni s2
g) d0 = Aucune gouttelette/particule enflammée conformément à l'EN 13823 en 600 s ;
d1 = aucune gouttelette/particule enflammée persistant pendant plus de 10 s conformément à l'EN 13823 en 600 s ;
d2 = ni d0, ni d1 ;
L'inflammation du papier conformément à l'EN ISO 11925-2 aboutit à un classement d2.
h) Succès = aucune inflammation du papier (aucun classement) ;
Échec = inflammation du papier (classement d2).
i) Dans des conditions d'attaque de la flamme de surface et, si approprié à l'utilisation finale du produit, d'attaque de la flamme de côté